



Annonce

LA VILLE DE SAINT-CLOUD

Hauts de Seine

29 436 habitants – 5 km de Paris

Très bien desservie (tram, bus, métro, train et A 13)

Recrute par voie contractuelle ou statutaire

DIRECTEUR PERI ET EXTRASCOLAIRE (H/F)

Dans le cadre d'emplois des Adjoints d'animation territoriaux (Catégorie C)

Sous l'autorité de la Directrice du Pôle Petite Enfance, Education et Jeunesse et en lien avec la Responsable du service Education, la Coordinatrice péri et extrascolaire et le Responsable pédagogique, vous dirigez un Accueil de Loisirs Sans Hébergement et encadrez une équipe d'animateurs. Dans ce cadre, vous assurez les missions suivantes :

- Elaborer et mettre en œuvre le projet pédagogique de l'accueil de loisirs sous le contrôle du Responsable pédagogique
- Collaborer à la mise en place d'un accueil garantissant la santé physique, morale et affective des enfants
- Contribuer à l'organisation administrative et technique de l'accueil
- Organiser l'accueil des enfants porteurs de handicap
- Participer à l'accueil et aux animations après des groupes d'enfants
- Réaliser avec l'équipe des programmes d'animation et des projets cohérents, ludiques, adaptés et innovants
- Favoriser la création des liens avec les familles en travaillant sur la qualité de l'accueil mais aussi en les conviant à quelques animations phares de l'année
- Elaborer, organiser et mettre en œuvre des projets transversaux (fête des centres de loisirs, forum des associations...)
- Participer au recrutement des équipes d'animation du groupe scolaire avec le Responsable pédagogique
- Assurer un rôle de formateur auprès de son équipe (accompagnement collectif et individuel)
- Assurer la direction d'un groupe scolaire le cas échéant
- Assurer les tâches administratives et pédagogique du Responsable pédagogique en son absence et durant l'extrascolaire le cas échéant

Conditions d'emploi

En période scolaire :

Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi : 11h20 à 13h20 et 16h à 18h30

Mercredi : 8h15 à 18h15 ou 8h30 à 18h30

Hors période scolaire : 48h hebdomadaires

Temps de préparation mensuelle : 14h





Annnonce

LA VILLE DE SAINT-CLOUD

Hauts de Seine

29 436 habitants – 5 km de Paris

Très bien desservie (tram, bus, métro, train et A 13)

Titulaire d'un BPJEPS, ou d'un BAFD et justifiant d'une expérience en tant que directeur adjoint d'accueil de loisirs et d'activités périscolaires, vous êtes organisé(e) et avez un bon sens de la communication et de l'accueil. Rigoureux(se), vous faites preuve de réelles capacités d'analyse et de synthèse et avez le sens du service public.

Votre capacité managériale et votre sens des responsabilités sont des atouts qui vous aideront à mener à bien les missions qui vous seront confiées.

Rémunération statutaire + Régime indemnitaire + Prime de fin d'année
+ Politique de formation développée + CNAS + Nombreux avantages sociaux
+ Participation aux frais de transport / mutuelle / restauration

Recrutement au 28 août 2023

Merci de nous faire parvenir un CV et une lettre de motivation à Monsieur le Maire de Saint-Cloud à l'adresse :
recrutement@saintcloud.fr

